



Législature 2021-2026
Procès-Verbal de l'ASIVJ N°9
Séance I du 25 septembre 2026/19h30

Présidence : M. Marc Ferrari

Présences :

CODIR : Mmes Sylvie Aubert Brühlmann, Carole Harlé-Voutaz, Raffaella Cantone Meylan

Membres : David André, Pascale Aubert, Gabriel Berciu, Ana Cadau, Tania Cotting, Eloïse Golay, Isabelle Jossevel, Béatrice Kunz, Claudia Martignier, Sophie Matthey-Perret, Claude Piazzini, Sylvia Piccinin Loutan, Isabelle Piguet, Marielle Tripet, Didier Vaucher de la Croix, Julien Viquerat.

Invités-e : Mme Astrid Mignot, secrétaire générale de l'ASIVJ, M. Yves Chenaux, boursier ASIVJ, M. Stephan Naddeo, Directeur EPS

Excusés-es : pour le CI, Mmes Alexandra Ducommun, Solène Liengme, Rahma Mangin et MM. Steve Desarzens, Nicolas Guignard, Stéphane Reymond.

Absent : M. Matthieu Reymond

L'heure de convocation étant écoulée, je vous salue toutes et tous cordialement.

Sans plus attendre, je cède la parole à M. le secrétaire pour l'appel nominal.

Les personnes suivantes se sont valablement fait excuser pour ce soir. :

Madame/Monsieur :

- Alexandra Ducommun
- Solène Liengme
- Rahma Mangin
- Steve Desarzens
- Nicolas Guignard
- Stéphane Reymond

Le quorum (de 17 membres) étant atteint, Monsieur le président ouvre cette séance du conseil Intercommunal.

Avant de passer à l'approbation de l'ordre du jour, il demande l'accord afin de pouvoir enregistrer la séance de ce jour.

Il n'y aura aucune conservation de l'enregistrement au-delà de la rédaction du procès-verbal.

Que celles et ceux qui acceptent l'enregistrement des débats veulent bien le manifester en levant la main.

Approbation	Avis contraires	Abstentions
15	0	0

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour

1. Appel nominal
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la séance du 26.03.2026
4. Communications du Président
5. Communications du Comité de Direction
6. Dissolution de L'Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux
7. Divers

Cet ordre du jour suscite-t-il des remarques ?

Puisque ce n'est pas le cas, les conseillères et conseillers qui l'acceptent voudront bien le manifester en levant la main.

Approbation	Avis contraires	Abstentions
15	0	0

Point 3 de l'ordre du jour :
Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2026

Vous avez toutes et tous reçu le procès-verbal de la séance du 26 mars 2026 avec la convocation, y a-t-il des remarques à formuler sur ce procès-verbal ?

Puisque ce n'est pas le cas, les conseillères et conseillers qui l'acceptent voudront bien le manifester en levant la main.

Approbation	Avis contraires	Abstentions
15	0	0

Monsieur le Président remercie M. Lecoultre pour la rédaction de ce procès-verbal.

**Point 4 de l'ordre du jour :
Communications du Président**

C'est une première et sans doute une dernière que de dissoudre une Association Intercommunale.

C'est pour cela que nous aurons ce soir 2 séances.

Monsieur le Président ayant terminé avec les communications du bureau, il passe au point suivant de l'ordre du jour.

Point 5 de notre ordre du jour : Communications du CODIR

Monsieur le Président cède la parole à Madame Sylvie Aubert Brühlmann, Présidente du CODIR.

Les principaux événements depuis le mois de mars 2026 sont les suivants :

Voir la présentation ppt du CODIR

Une classe supplémentaire au Lieu

- Une salle de classe équipée était libre au collège du Brassus.
- Mais = Un nombre important d'enfants de 3P habitent entre les villages du Pont, des Charbonnières, du Séchey et du Lieu.
- Afin de leur éviter 4 longs trajets en bus, la demande à fin mai 2026.
 - Déplacer une salle de classe du Brassus au Lieu
 - Rentrée Scolaire 2026-2027, démarrage le lundi 17.08.2026
 - Classe pour des enfants de 3P (7ans)
 - Durée de 2 ans (2026-2027 & 2027-2028)
- Salle de classe au 1^{er} étage de la Grande salle du Lieu :

• Les plus	• Les moins
• Localisation à proximité du collège. • Echange avec les enseignantes. • Frais moindres pour les travaux. • Ouverture pour la rentrée août. • Arrêt de bus en place. • Pas de trajet pour les enfants jusqu'au Brassus. • Mobiliers = utilisation du mobilier de la salle du Brassus.	• Eventuellement du bruit avec l'occupation de la salle de gym. • Installation d'un vestiaire. • La salle ne peut plus être utilisée pour d'autres activités & sociétés.

Bâtiment CLM

- Début du renouvellement des ANFs installées en 2016.
 - 5 écrans seront changés dans le courant des vacances d'octobre (aile 600)

Accueil de jour

- Ouverture de l'UAPE Orbe 5 en août 2027, 48 places.
- Fermeture prévue de l'accueil dans la structure temporaire aux cuisines militaires du Brassus en juillet 2027.
- Raffaella Cantone Meylan nouvelle Présidente d'AJOVAL.

Restaurant scolaire

- Le nombre de repas
 - Jusqu'à 110 repas pour les Flocons d'Or & les cuisines militaires.
 - Jusqu'à 70 repas au restaurant scolaire.
- Personnel
 - Claire-Lise Bucher va prendre sa retraite à la fin de l'année.
- Jean est toujours en arrêt pour maladie. Il va pouvoir prendre sa retraite à la fin de cette année.

Les membres du CoDir ainsi que tout le personnel de l'ASIVJ le remercie très chaleureusement de nous avoir régalié les papilles.

Nous te souhaitons cher Jean un bon rétablissement et beaucoup de force dans la lutte contre la maladie.

Accueil de midi

- Sarah Poncet a pris la responsabilité de la coordination de l'accueil de midi & des devoirs accompagnés depuis la rentrée scolaire.
- En moyenne 70 enfants sont accueillis au restaurant scolaire.
- Ouverture de la prestation le mercredi.
- Engagements.
 - Khrystina Lazutina
 - Johan Meylan

Devoirs accompagnés Cytises

- Prestation pour les classes 3-4-5-6P
- Horaires

- Surveillance de la cour de 15h00 à 15h30 – attendre les enfants à la sortie du bus
 - Classe de 15h30 à 16h15
- Dates début et fin de la prestation
 - Lundi 24 août 2026
 - Jeudi 24 juin 2027
- Animatrices
 - Lundi : Honorine, Mireille, Sarah, Claire-Lise
 - Mardi : Honorine, Mireille, Sarah, Virginie
 - Jeudi : Honorine, Mireille, Sarah, Claire-Lise

Devoirs accompagnés CLM

- Prestation pour les classes de 7-8P & 9-10-11S
- Horaires
 - Pause sirop de 16h00 à 16h15
 - Classe de 16h15 à 17h00
- Dates début et fin de la prestation
 - Lundi 24 août 2026
 - Jeudi 24 juin 2027
- Animatrices et Animateur
 - Lundi : Juliette, Sarah, Sophie
 - Mardi : Juliette, Sarah, Aloys
 - Jeudi : Juliette, Sarah, Sophie, Virginie

Les patrouilles

- Le Lieu
 - A la suite de l'ouverture de la nouvelle salle de classe dans le bâtiment sportif, le passage piéton est sécurisé.
- Formation
 - 3 nouvelles patrouilleuses ont effectué la formation du BPA.
- La surveillance au parking de l'Essor est maintenue.

Les transports

Toujours et encore compliqué cette année...

- Les bus s'arrêtent encore derrière le collège des Cytises
- Gestion des Pass pour les classes 1-6P
 - 458 envois // à ce jour 121 modifications ont été effectuées
- Beaucoup d'incivilités d'enfants, qui font les terreurs dans les bus
 - Depuis la rentrée scolaire
 - 6 avertissements (bus dédiés 1-6P)

1 avertissement (bus de ligne 7-8P & 9-10-11S)

150^{ème}

Semaine spéciale du 5 au 9 octobre

- Diverses activités durant la semaine
 - Rallye pour toutes les classes.
 - Sortie cinéma pour toutes les classes.
 - Visite du Musée de l'Élysée à Lausanne pour les classes de 10^{ème}.
 - Visite du Château de Morges pour les classes de 11^{ème}.
- Jeudi 8 octobre – PORTES OUVERTES dès 13h30
- Vendredi 9 octobre
 - Les enfants sont en congé.

Rangement de l'établissement par le corps enseignant.

Suivi budgétaire

En cours, mais un dépassement est prévisible.

Ecole du futur

- Le Conseil communal du Chenit se prononcera sur le préavis accordant le crédit de construction le 5 octobre 2026
- Les travaux commenceront à fin 2026, si le Conseil valide le projet
- le projet et le préavis présentés sur <https://campus.valleedejoux.ch/>

présentation de l'organigramme du service Enfance, Cohésion Sociale, Santé & Sports

Monsieur le Président remercie Mesdames Aubert Brühlmann et Mignot, pour le tour d'horizon complet de ces derniers mois.

Point 6 de l'ordre du jour :
Dissolution de L'Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux

La Convention de fusion entre les communes de L'Abbaye, Le Chenit et Le Lieu, régit le transfert des droits et obligations au premier alinéa de son article N°7, je cite :

Au 1^{er} janvier 2027, la nouvelle commune reprend tous les droits et obligations des communes fusionnées légalement souscrits par elles, ainsi que toutes les conventions publiques et privées auxquelles chacune des communes fusionnées est partie.

Dès lors et jusqu'au 31 décembre 2026, les affaires courantes de l'ASIVJ continueront à être traitées par le CODIR et l'association sera effectivement dissoute au 31 décembre 2026.

Tous les actifs et les passifs seront repris par la nouvelle commune à compter du 1^{er} janvier 2027.

Point 7 de l'ordre du jour :
Divers

Monsieur le Président ouvre une discussion sur ce point de l'ordre du jour.

M. Didier Vaucher de la Croix : dès le 1^{er} janvier 2027, sur quel budget le nouveau service communal qui vient de nous être présenté fonctionnera-t-il ?

SAB : sur le budget 2027, lequel sera voté par le nouveau Conseil communal de la Vallée de Joux.

M. Didier Vaucher de la Croix : si le préavis N°11/2026 (Ecole du futur) est accepté le 5 octobre au Chenit, comment vont être engagés les montants s'il n'y a pas de budget ?

SAB : ce sont 2 choses différentes. C'est le budget de fonctionnement qui ne sera pas encore voté. Les préavis préalablement votés, doivent/peuvent être engagés, puisqu'ils ont été dûment acceptés.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président remercie toutes et tous pour l'attention et la participation active à ce Conseil Intercommunal.

Il invite toutes les personnes présentes à rester afin de poursuivre avec la seconde séance.

Il est 20h13 et Monsieur le Président clôt la séance du Conseil Intercommunal et il souhaite une excellente suite de soirée.


Marc Ferrari
Président


Jean-Luc Lecoultrre
Secrétaire